



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/10/2023

2023-09-09

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procurator(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line, Mme FERON Florence

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. Jean-Paul CHAUVE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 03

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
26/09/2023

CONVENTION MNT

Madame Valérie SENDRA, 2ème Adjointe, en charge des finances, rappelle au Conseil Municipal qu'afin de protéger les agents communaux en cas d'arrêt de travail prolongé, la commune a souscrit un contrat « **Maintien de salaire** » auprès de la MNT.

Cependant, à compter du 1^{er} Janvier 2024, le taux de cotisation de contrat va augmenter et va passer de 1,74 % à 2,04 %.

Madame Valérie SENDRA propose au Conseil Municipal de choisir s'il conserve ou pas ce contrat "Maintien de Salaire"

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de maintenir ce contrat,
- autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux,
le 03 Octobre 2023

Le Secrétaire de Séance



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....**27 NOV. 2023**..... numériquement